

L'AFCROs est née en 2002 de la réflexion commune de sociétés de services et de conseil en développement pharmaceutique et médical pour les produits de santé.

Son objectif est de développer l'attractivité des CRO présentes en France, de représenter les adhérents de l'association auprès des autorités de santé, sociétés, institutions agissant dans le domaine de la santé et d'être un interlocuteur reconnu des autorités de santé et par l'ensemble des autres organismes professionnels.

L'action de l'AFCROs est uniquement associative. L'AFCROs se veut dynamique et réactive tout en respectant fondamentalement l'indépendance des sociétés membres et de leur situation concurrentielle.

L'AFCROs compte à ce jour 45 sociétés membres (personnes morales, Sociétés ou Groupes) représentées par leurs dirigeants ; CEMO fait partie de l'une d'elles. Les membres de l'AFCROs représentent environ 70% de l'activité de prestation sous-traitée, en France, dans le domaine de la recherche clinique.

Vous trouverez de plus amples informations au sujet de l'AFCROs sur : www.afcros.asso.fr